

Diversité des parcours d'immigration des femmes et violence

Estibaliz Jimenez, Ph.D Criminologie

Professeure Département de psychoéducation

Université du Québec à Trois-Rivières

1

Table-ronde portant sur les femmes immigrantes
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

23 avril 2015, Hôtel Gouverneur

Portraits statistiques (2008-2013)

Mouvement d'immigration des femmes (MIDI, 2014)

- Moyenne annuelle de 52 442 nouveaux arrivants
 - Hommes : 50,1 %
 - Femmes : 49,9 %
 - arrivent principalement de : Chine, Haïti, Algérie, Maroc et France
- Catégorie de l'immigration économique : 69,8 %
 - Hommes : 74,4 %
 - Femmes : 65,2 %
- Catégorie du regroupement familial : 20,5 %
 - Hommes : 16,5 %
 - Femmes : 24,6 %
- Catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable : 8,6 %

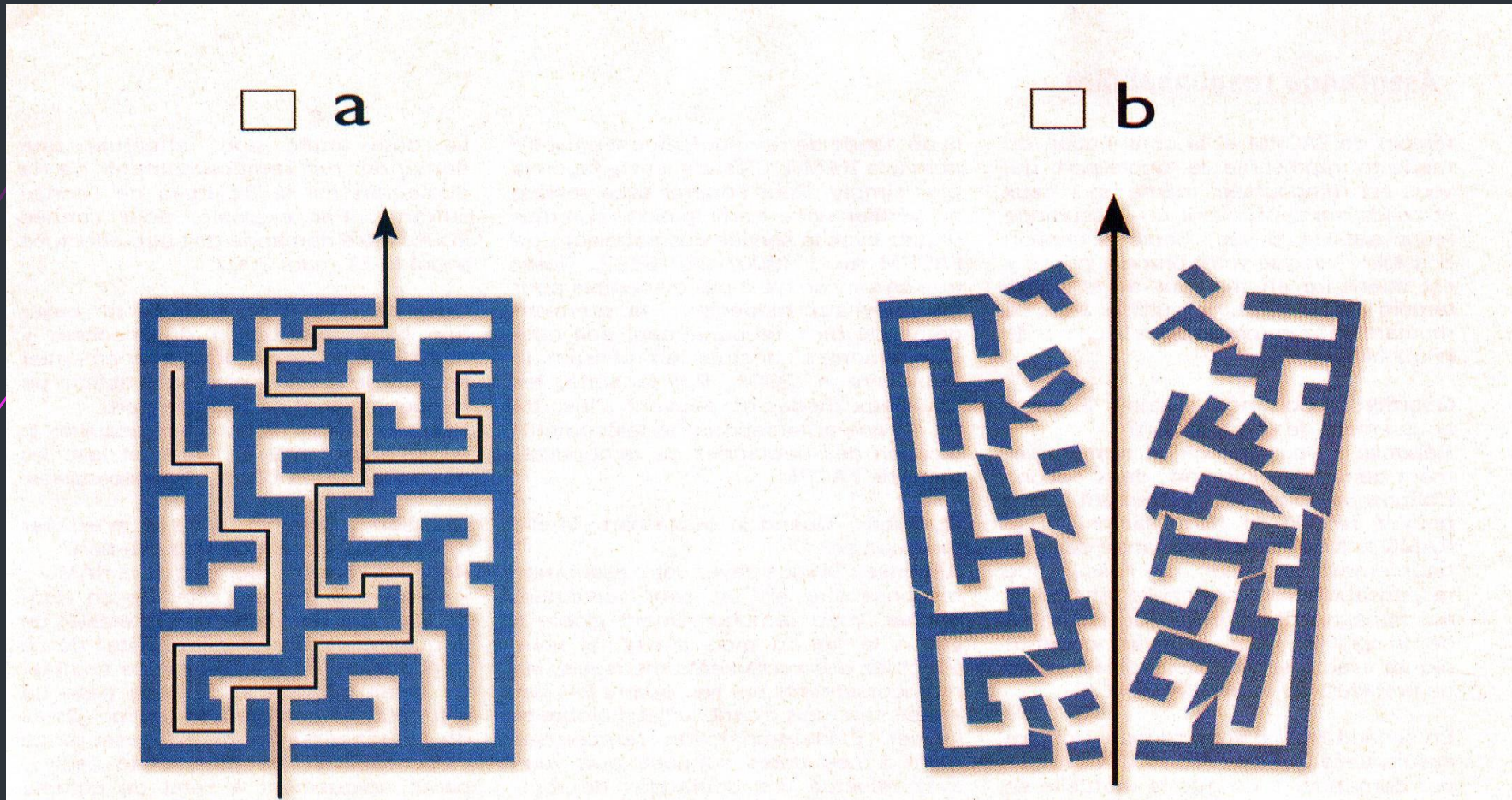
Portraits statistiques (2008-2013)

Mouvement d'immigration des femmes (MIDI, 2014)

3

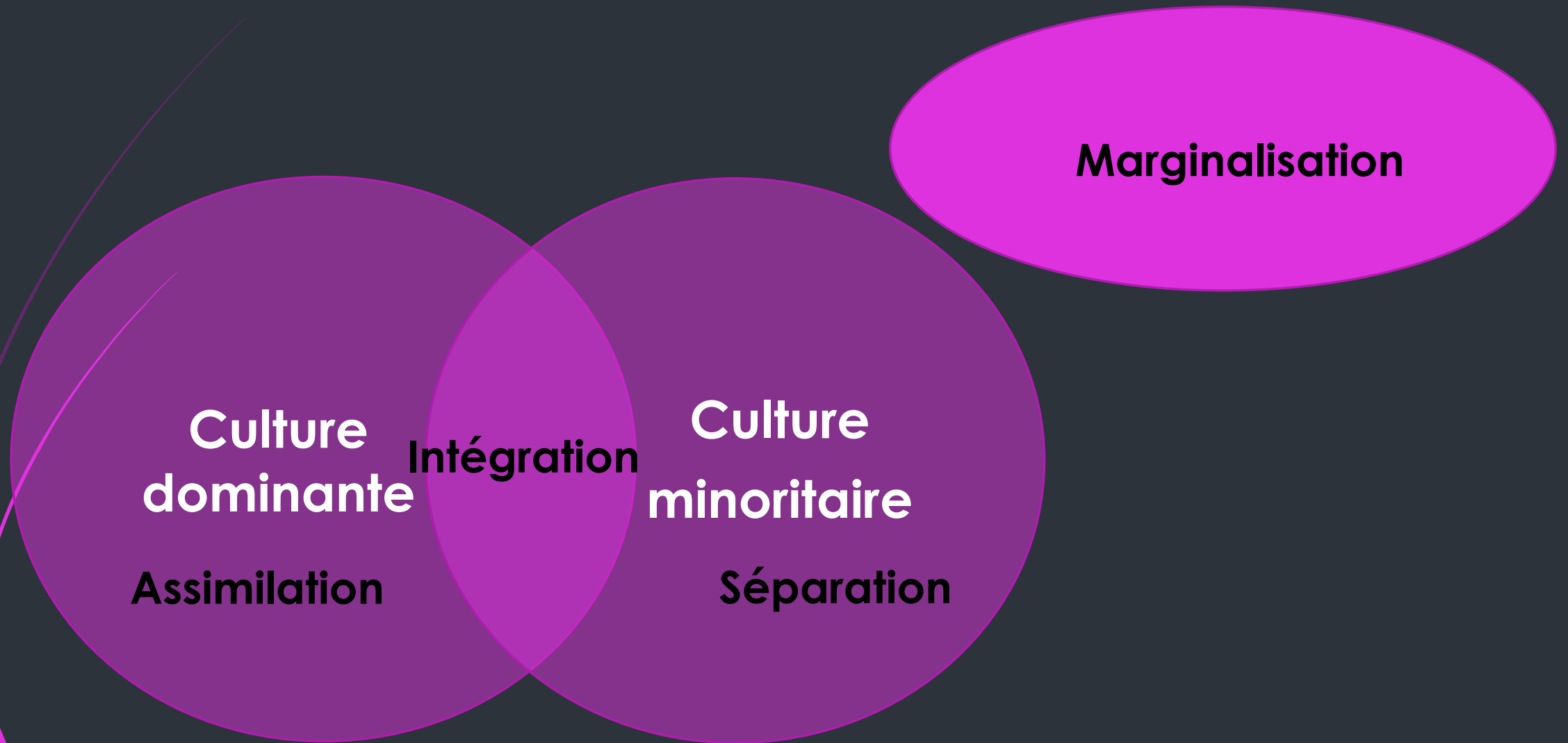
- ▶ Intention d'intégrer le marché du travail québécois
 - ▶ Hommes (87,5 %) vs. Femmes (70,8 %).
- ▶ Nouveaux travailleurs :
 - ▶ Hommes (32,8 %) vs. Femmes (46,2 %)
- ▶ Emplois au niveau professionnel
 - ▶ Hommes (30,8 %) vs. Femmes (27,2 %)
- ▶ Niveau technique
 - ▶ Hommes (16,6 %) vs. Femmes (11,7 %)
- ▶ Les principales catégories professionnelles des femmes actives :
 - ▶ affaires, finance et administration (13,2 %),
 - ▶ sciences sociales, enseignement et administration publique (10,1 %),
 - ▶ sciences naturelles et appliquées (8,0 %),
 - ▶ secteur de la santé (6,3 %),
 - ▶ Vente et des services (6,0 %).

Capacité d'adaptation au pays d'accueil

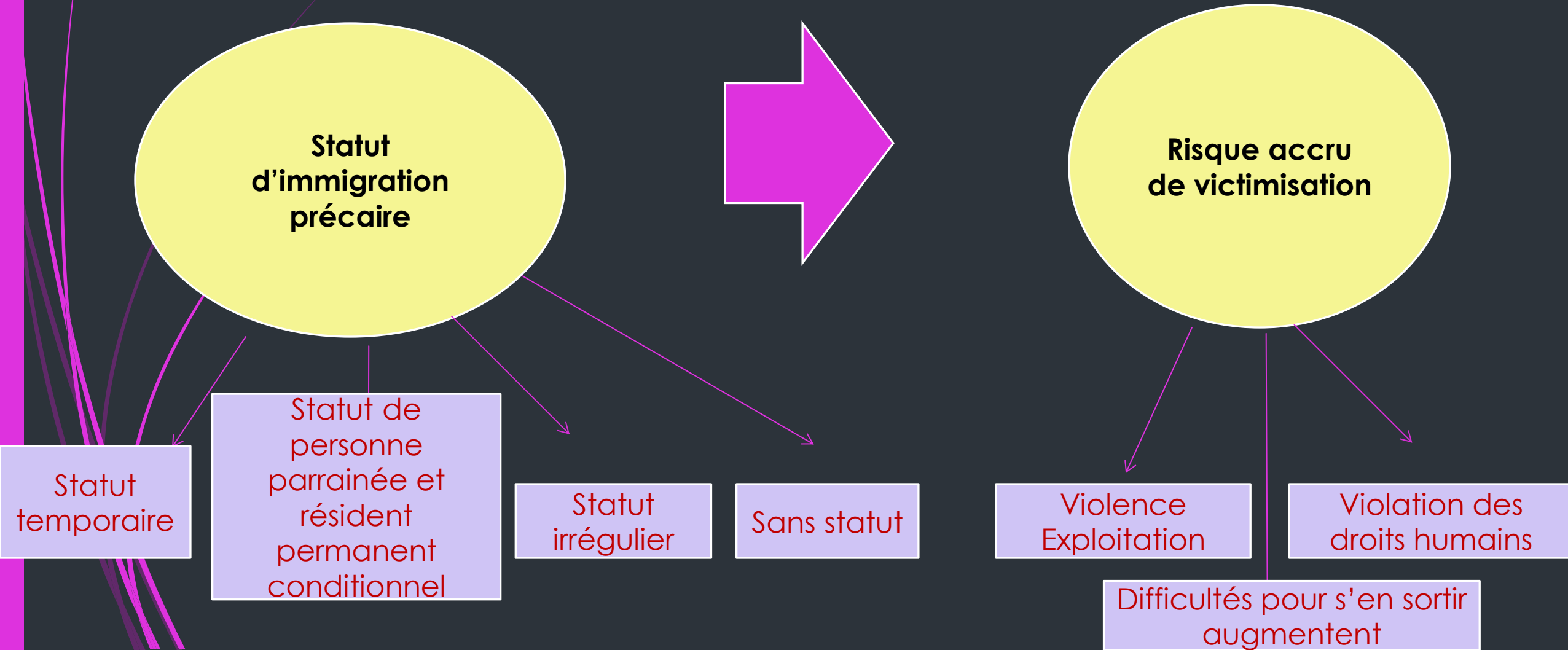


En immigration, tous les membres de la famille se transforment et mettent en œuvre des processus d'adaptation au pays d'accueil

Modèle interculturel de l'acculturation (Berry): 4 stratégies d'acculturation au pays d'accueil



Les catégories d'immigrantes vulnérables à la violence



Statut précaire d'immigration et risque accru de victimisation à....

- Violence conjugale
- Traite des femmes
 - dans un but d'exploitation sexuelle, travail forcé, mariage forcé...
- Violences commises au nom de l'honneur
 - Mariages forcés
 - Excision et infibulation
 - Test de virginité
 - Reconstruction de l'hymen....

Permis de séjour temporaires (PST) pour femmes immigrantes victimes de la traite

(Mai 2006-décembre 2012, Sécurité publique Canada, 2013)

- **212** PST délivrés à **89** victimes ;
- **62** étaient femmes, **24** hommes ;
- **64** forcées à travailler et **18** victimes d'exploitation sexuelle ;
- Pays d'origine : Thaïlande (**30**), Philippines (**12**), Moldavie (**10**), Mexique (**9**), Hongrie (**8**) et autres (**20**).

Violences commises au nom de l'honneur (VCNH)

9

Absence de cadre légal et problèmes de terminologie et de définition

Formes de violence faite aux femmes, généralement perpétrées par les membres masculins de la famille, qui vise le contrôle de la victime, principalement de sa sexualité, au nom de valeurs traditionnelles patriarcales.

(Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)

VCNH au Canada (Marie-Pierre Robert (2012); CSF, 2013))

10

- ▶ Depuis **1954, 20 cas et 26 victimes** de cas probables de « crimes d'honneur », des meurtres dans la très grande majorité des cas
- ▶ Victimes :
 - ▶ 20 femmes, 6 hommes
 - ▶ 7 mineurs
- ▶ Pays d'origine des familles :
 - ▶ Afghanistan, Inde, Pakistan, Sri Lanka, Emirats Arabes Unis
- ▶ Ontario (9 cas, 12 victimes), Colombie-Britannique (4 cas, 5 victimes), Québec (3 cas 6 victimes), Alberta (1 cas, 3 victimes)
- ▶ Motifs : désir d'autonomie face au contrôle parentale, désir de choisir son conjoint, désir de divorcer et soupçonnée d'infidélité.
- ▶ L'affaire Shafia est l'événement déclencheur de conscientisation
 - ▶ Depuis, une dizaine de signalements en CJM-IU

Mariage forcé

- Absence de cadre légal et problèmes de définition

Acte de violence imposé par la famille au sens large, au nom du respect des traditions, et pour lequel au moins un des deux époux n'a pas consenti de façon libre et éclairé.



Mariage forcé au Canada

Portrait (South Asian Legal Clinic of Ontario 2013)

219 cas de mariages forcés rapportés de 2010 à 2012.

- 97 % des femmes
- 44 % des citoyens canadiens
- 41 % des résidents permanents
- 31% au Canada depuis moins d'un an
 - 38 % ont passé entre 4 et 10 ans en sol canadien
 - 41% amenées à l'étranger pour être mariées de force
 - 43 % mariées en sol canadien
- 68 % ont reçu des menaces
- 59 % ont subi des violences physiques
- 26 % des violences sexuelles
- 103 victimes étaient de confession musulmane, 44 de confession hindouiste, 30 de confession sikhe et 12 de confession chrétienne.

Motivations:

- 1) la tradition, la culture, la moralité et l'honneur;
- 2) une transaction économique et des questions d'immigration.

Combattre les VCNH

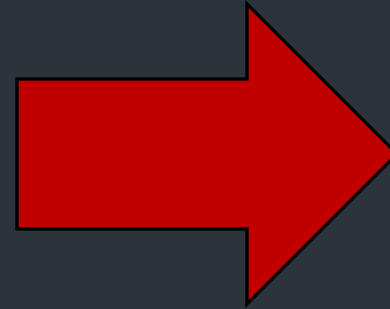
13

- Les VCHN sont graves et il faut les prendre au sérieux
 - Importance de la sensibilisation et de l'éducation
 - Mais éviter le sensationnalisme : Effet pervers sur les familles immigrantes
- Il faut apprendre à dépister, à protéger et à intervenir
 - Pas de recette magique !!
 - Il va falloir comprendre ce crime et les familles
- Attention au relativisme culturel
 - Tout n'est pas culturel
- Attention aux préjugés et stéréotypes
 - Mais en même temps il ne faut pas s'empêcher d'intervenir...
- Criminalisation spécifique des VCHN ?
- Défis supplémentaire en raison du caractère « nouveau » et interculturel

Besoins des victimes immigrantes

**Statut d'immigration
précaire**

**(Absence de
résidence permanente
et isolement)**



**Exclusion
des services
gouvernementaux**



Besoins

Logement

Assistance
juridique

Service de
santé

Ressources
psychosociales

Service de
francisation et
d'employabilité

Aide
sociale

Comment intervenir n contexte interculturel ?

- ▶ Une société de plus en plus pluriethnique
 - ▶ Le crime est une construction sociale et politique
 - ▶ « Crime barbare »
 - ▶ « Crimes d'honneur »
 - ▶ « Mariage forcé »
 - ▶ « Mutilations génitales féminines »
 - ▶ Décalage culturel
 - ▶ Pratiques traditionnelles enracinées dans des fondements culturels occidentaux
- vs.
- ▶ Perception du pays d'accueil comme une forme de violence genrée
 - ▶ MAIS avec des conséquences sur la santé physique et psychologique pour ces filles et ces femmes.

Interculturalité

«Changer des lunettes?»

On associe souvent les « crimes d'honneur » à des « pratiques barbares » venant d'ailleurs. La « culture d'honneur » possède toutefois, aux yeux des communautés qui y adhèrent, plusieurs **fonctions positives et protectrices** qui mériteraient d'être mieux connues.

Face à une culture dominante et un environnement non-familier, certains peuvent en effet adopter des conduites parentales rigides à l'égard de leurs enfants, et plus particulièrement leurs filles, dans le but avoué de les protéger de dangers réels ou perçus.

Compétence interculturelle

(Beauchesne, 1991; Cohen-Emerique, 1989, 2009; Moro, 2009, 2010...)

17

- ◎ C'est le développement d'une certaine aptitude à la **distance**, qu'il s'agit, pour une personne, d'essayer d'interpréter certains éléments d'une autre culture en utilisant des critères tirés d'un contexte culturel différent.
- ◎ Pour ce faire, la personne doit prendre un **recul** par rapport à sa propre culture et elle doit accepter d'emprunter le point de vue de l'autre.
- ◎ Importance de tenir compte la **trajectoire migratoire** et le **processus d'intégration** dans la démarche d'intervention.

Facteurs facilitant l'intervention interculturelle

- ◎ **Capacité de décentralisation** de sa propre culture pour éviter l'ethnocentrisme : « Changer de lunettes »
- ◎ **Capacité réflexive**
 - Prendre conscience de nos valeurs et croyances
 - Préjugés, stéréotypes
 - Capacité d'autocritique de sa propre culture
- ◎ **Capacité d'ouverture** pour les autres cultures
- ◎ **Capacité de flexibilité** et non uniformisation du discours et des réponses

Merci!!

Estibaliz Jimenez:

➡ Estibaliz.jimenez@uqtr.ca